



Association Valloire Nature Et Avenir
Chalet Pierre Paul
Les Verneys
73450 Valloire
Email : contact@vnea.net
Site Web : <http://vnea.net>

Valloire, le 10 mars 2004

Destinataire : Candidats en tête de liste aux élections régionales de Savoie 0
Copie Adhérents

Suite à une erreur de notre part, nous vous avons fait parvenir une mauvaise version de notre courrier. Nous vous envoyons ci-joint la bonne version. Les mots soulignés montrent les différences.

Objet: Impacts du Classement ZRR des stations de tourisme comme Valloire sur l'urbanisme et l'environnement.

Monsieur,

A l'approche des élections régionales, il nous paraît utile de vous informer d'une préoccupation aiguë d'une grande majorité de ceux qui aiment la station de Valloire en Maurienne et qui sont inquiets de son urbanisation considérable en résidences de tourisme neuves et ce à cause du classement "ZRR" de la station.

Ainsi, sur la commune de Valloire, après la réalisation de l'énorme ensemble de résidences de tourisme aux Charbonnières et du programme similaire des Chalets du Galibier, de nouvelles tranches et de nouveaux programmes, sont en préparation. Les conséquences sont la défiguration du village et des hameaux qui avaient pu être plus ou moins préservés jusqu'à présent. .

A notre avis, tous ces projets résultent à l'évidence des effets pervers du classement de Valloire en ZRR et de l'insuffisance des mesures de protection en urbanisme pour les zones de montagne. Certes, les opérations de résidence de tourisme ZRR sont "juteuses" pour certains, à commencer par les constructeurs et quelques commerçants. Mais les atteintes à la qualité des sites et au caractère de station village, déjà bien écorné, vont être catastrophiques pour le plus grand nombre, à terme. Beaucoup de valloirins et résidents commencent à s'en émouvoir. Vous pouvez d'ailleurs en voir la preuve dans les plus de 450 réponses qui nous ont spontanément été retournées, après une lettre ouverte adressée à la population durant les vacances de Noël (voir notre site Web) .

D'un point de vue purement économique, les arguments sur lesquels s'appuient les défenseurs de résidences touristiques sont fallacieux. Lors de leurs constructions, les résidences touristiques profitent surtout aux promoteurs et aux constructeurs qui sont les véritables bénéficiaires des aides fiscales en leur permettant de vendre plus chères leurs constructions : jusqu'à 4000€ le m² aux chalets du Galibier par exemple!! Les acheteurs bénéficient également de réductions fiscales très importantes : 45% dans le cadre de la loi de finance 2004 pour des appartements qui sont ainsi subventionnés par l'état !

Une fois construite, par contre, ces résidences présentent de gros risques pour le futur :

1. Les investissements très lourds et très longs en nouvelles remontées mécaniques permettant d'absorber la nouvelle clientèle risquent fort de se révéler hasardeux suite au réchauffement

climatique et à son corollaire l'enneigement déficitaire ainsi qu'à la versatilité mécanique d'une clientèle étrangère éloignée et dépendante des transports aériens.

2. La construction tout azimuth et non synchronisée en Maurienne de nouvelles résidences risque de saturer la demande et de contribuer à une chute des prix. On nous a dit que plus de 20,000 lits ont été ou sont en cours de construction sur la Maurienne. Mais qu'en est-t-il réellement ? Ne faut-il pas contrôler et limiter cette expansion qui en fin de compte pourrait coûter cher en dépenses fiscales à la collectivité dans les années à venir ?
3. Le bétonnage des vallées et notamment de Valloire, en cours grâce aux subventions de l'état, va tuer le tourisme vert de qualité qui est à notre avis un bien meilleur atout. Qui voudra en effet aller passer ses vacances d'été ou même d'hiver dans les "villes" qui sont en train de se construire sous nos yeux et ce, bien souvent grâce à la bienveillance de quelques élus et aux puissants lobbies des constructeurs immobiliers et des sociétés de remontées mécaniques. Quel est l'intérêt de privilégier des activités qui fonctionnent 6 semaines l'hiver par rapport à d'autres possibles pratiquement toute l'année ?
4. Enfin les infrastructures des stations ne vont plus suivre: remontées mécaniques, routes,... Nous entrons dans le cercle vicieux où l'accroissement de la clientèle requiert de nouveaux investissements en tous genres qui sont financés par la construction de nouveaux lits qui génèrent à leur tour un accroissement de la clientèle et ainsi de suite. Or les stations ne sont pas extensibles à l'infini et la demande non plus. Etc...

Toutes ces considérations nous font refuser de nouvelles résidences de tourisme, spécialement à Valloire, après tout ce qui a déjà été construit. Nous demandons donc :

1) Que Valloire ne soit plus classé en Zone de Revitalisation Rurale même au titre de l'objectif 2 des fonds structurels européens. Notre station est suffisamment urbanisée comme cela et les nouvelles constructions n'ont pas besoin d'être subventionnées par l'état, spécialement dans le contexte de déficit actuel. Pourquoi ne pas privilégier des mesures fiscales permettant d'augmenter le taux d'occupation du bâti existant ainsi que sa réhabilitation ou sa restauration ?

2) Que des dispositions soient prises au niveau du code de l'urbanisme pour rétablir une vraie protection du patrimoine et des zones de montagne. Avec les lois SRU et UH, la loi montagne a perdu un certain nombre de dispositions contraignantes qu'il aurait fallu rétablir pour limiter l'urbanisation et la densification débridée. Or, sauf erreur de notre part, nous constatons que la loi de développement rural en cours de ratification va en fin de compte dans le mauvais sens, sous couvert de simplification et de décentralisation.

En résumé, l'avenir de Valloire nous préoccupe et nous sommes décidés à exiger des mesures de protection contre toutes ces dérives inadmissibles. Dans le cadre de l'élection cantonale du mois de Mars, nous aimerions connaître votre position sur ces sujets ainsi que les mesures que vous soutiendrez activement dans le cadre de vos fonctions, si vous êtes élu, pour aller dans notre sens.

Notre vocation n'est pas à priori de prendre parti pour tel ou tel candidat. Mais comme vous le voyez, notre révolte est grande. Nous avons, pour l'instant, l'intention de communiquer votre réponse à nos adhérents et sympathisants dont beaucoup votent sur la région. Cette communication se fera par lettre et email ainsi que sur notre site Web.

Nous espérons que vous comprendrez notre mécontentement et que nous pourrions compter sur votre soutien et ce, quels que soient les résultats de l'élection. Dans cette attente et celle de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Régis de Poortere
Président de l'association
Valloire Nature Et Avenir
Tel : 0479590496

Ignace Michelland
Vice-président de l'association
Valloire Nature Et Avenir
Tel : 0688948143